## Habilitation électrique

tous ce que vous devriez savoir sans oser le demander sur le <u>chargé d'intervention</u>, <u>le chargé de travaux</u> et <u>Chargé de consignation</u>

Voici une sélection de questions réponses parmi les plus souvent posées :

Questions	Réponses
Y-a-t-il une différence apparente entre un jeu de barres hors tension et un jeu de barres sous tension ?	NON
Le temps de passage du courant électrique dans le corps humain a-t-il de l'importance ?	OUI, c'est la quantité d'énergie qui tue!
Un monteur laisse tomber un outil métallique dans une armoire présentant des pièces nues, accessibles et sous tension. Ce monteur court-il un risque :	
_ de brûlure ?	OUI
_ de projections de particules ? _ d'inhalation de gaz brûlant ?	OUI OUI
A partir de quelle tension le courant électrique alternatif devient-il dangereux:	
_ en milieu sec ? _ sur chantier non couvert ?	50V 25V considéré comme un lieu humide
_ dans une enceinte conductrice exiguë ?	25V obligation de la TBTS
_ dans un local à risque d'explosion?	O V opération électrique interdite
En courant alternatif, quelles sont les limites des domaines de tension:	
_ du domaine TBT	0 à 50 Volts
_ du domaine BT	501 à 1000 Volts
_ du domaine HTA	au dessus de 1000 volts
En courant continu lisse quelles sont les limites de tension de la TBT ?	0 à 120 Volts
S'électriser en touchant le châssis métallique d'un groupe compresseur est considéré comme un contact direct ?	OUI
La résistance de l'homme diminue si	
- la surface de contact augmente	OUI
- la peau est humide	OUI
Un DDR (dispositif à courant différentiel résiduel) de sensibilité 30 mA protège dans tous les cas les personnes contre les contacts directs	NON

Habilitation B2 BR BC 1/13

Quelle est la sensibilité d'un DDR (dispositif différentiel à	
courant résiduel) placé à l'origine d'un circuit prise de courant	
16-20A?	
- Protection contre les contacts directs	NON
- Coupure automatique en cas de défaut d'isolement	OUI
- Détection des courts-circuits	NON
- Détection des surcharges	NON
- Protection des circuits électriques	NON
- Isoler un circuit de sa source	NON
- Interrompre ou mettre en service un circuit électrique	NON
Quelle est la fonction d'un disjoncteur ?	11011
- Protection contre les contacts directs	NON
- Coupure automatique en cas de défaut d'isolement	NON
- Coupure automatique en cas de court-circuit	OUI
- Coupure automatique en cas de surcharge	OUI
- Protection des circuits électriques	OUI
- Isoler un circuit de sa source	NON
- Interrompre ou mettre en service un circuit électrique	NON
Un disjoncteur différentiel à haute sensibilité de 30mA protège	
principalement :	
_ les outils électriques ?	NON
_ les personnes utilisant les outils ?	OUI
_ les installations électriques ?	NON
Sur chantier les outils électriques 24OV doivent-ils être	
branchés en aval d'un disjoncteur différentiel de sensibilité :	
_ 500 mA	NON
_ 300 mA	NON
_ 30 mA	OUI
Quelle est la fonction d'un sectionneur ?	
- Protection contre les contacts directs	NON
- Coupure automatique en cas de défaut d'isolement	NON
- Détection des courts-circuits	NON
- Détection des surcharges	NON
- Protection des circuits électriques	NON
- Isoler un circuit de sa source	OUI
- Interrompre ou mettre en service un circuit électrique	NON
Un boitier dont le degré de protection est IP20 signifie qu'il est:	
	OUI
- Protégé contre les corps solides? 12 mm	
- Protégé contre les corps solides? 2,5 mm	NON
- Non protégé contre les liquides ?	OUI
Donner la signification des abréviations:	
_ DMA /Distance limite d'Approche	
_ DLI ,Distance limite d'investigation	
_ DLVS , Distance limite de voisinage simple	
_ DLVR Distance limite de voisinage renforcé	
_	

Habilitation B2 BR BC 2/13

En vous approchant d'une installation en 400V alternatif dans	
un local, à partir de quelle distance des pièces nues accessibles et sous tension, devez-vous prendre des précautions	
particulières ?	
_ à partir de 1m ?	NON
_ à partir de 0,5m ?	NON
_ à partir de 0,3m ?	OUI
Un B1V peut-il travailler à 0,2m d'une barre nue, sous tension	0.777
230V alternatif?	OUI
La suppression du voisinage peut être obtenue	
_ par la consignation de l'ouvrage voisin ?	OUI
par la mise en place d'écrans ?	OUI
Pour supprimer le voisinage d'un ouvrage BT, quel type d'écran	
utilisez-vous:	
_ plaque de tôle épaisse ?	OUI si la plaque est mise à la terre
_ nappe en plastique isolant normalisé ?	OUI NON
_ carton rigide ?	NON
Pour vos opérations d'ordre électrique, quel est le document	
principal qui vous rappelle les Instructions de sécurité ?	NFC 18-510
En tant que chargé de chantier en basse tension vous pouvez	
poser ou faire poser des écrans dans:	
_ Jamais	NON
_ la zone 1	OUI
_ La zone 4	NON
L'habilitation doit-elle être précédée dune formation?	OUI
Qui délivre une habilitation :	
_ le formateur en sécurité ?	NON
l'agence d'intérim pour le personnel intérimaire ?	NON
_ l'employeur professionnel utilisateur ?	OUI
_ le client ?	NON
L'habilitation est-elle :	
_ la désignation de l'employeur sur un chantier électrique	NON
la preuve d'une qualification professionnelle ?	NON
_ la reconnaissance, par votre employeur, de votre capacité	OUI
à travailler en sécurité ?	
L'habilitation Bl V permet-elle de travailler hors tension sur un	
ouvrage BT dans le voisinage d'un ouvrage HT nu et sous	NON
tension?	
L'habilitation suffit-elle pour participer à un travail ?	NON, il faut en plus être désigné pour
	effectuer le travail

Habilitation B2 BR BC 3/13

Quelle est la LETTRE d'habilitation, définissant le domaine de tension et : _ correspondant aux travaux hors tension en TBT ?	В		
_ correspondant aux travaux hors tension en BT ? _ correspondant aux travaux hors tension en HTA ?	B H		
Associer chaque habilitation électrique à l'acteur (en BT) correspondant (BR, B1, B0, BS, BP, B2, BC, BE)			
<ul><li>Non électricien en BT</li><li>Un exécutant de travaux d'ordre électrique (« électricien »)</li></ul>	B0 B1		
- Un chargé de travaux	B2		
- Un chargé d'interventions générales BT	BR		
- Un chargé d'intervention élémentaire	BS		
- Un chargé de consignation en BT	BC		
- Un chargé d'exploitation			
- Un chargé d'opérations spécifiques	BE		
- Un monteur de panneaux photovoltaïques	BP		
Quelle 2 <sup>éme</sup> LETTRE indique que le titulaire a été formé pour travailler au voisinage de pièces électriques nues accessibles sous tension en BT ?	V		
L'habilitation Bl V permet-elle de travailler hors tension sur un			
ouvrage BT dans le voisinage d'un câble HT isolé et sous	OUI si le câble	a été re	econnu en bon
tension?	état par le charg	gé d'exp	ploitation et qu'il
	n'y a pas de rise	que de	détérioration.
Chargé de travaux, vous avez la mission de participer à l'analyse électrique lors de la phase de préparation des travaux. Pour réalis risques il faut prendre en compte:			
le volume effectivement occupé par les opérateurs		OUI	
les gestes normaux et réflexes des opérateurs		OUI	
les mouvements possibles des pièces conductrices nues	sous tension	OUI	
l'incertitude de positionnement des canalisations électric	que isolées	OUI	
les chutes éventuelles d'outils, matériels, pièces ou engir	ns utilisés	OUI	
les risques liés à l'induction magnétique		OUI	
les risques liés au couplage capacitif		OUI	
Habilité B2, pouvez-vous recevoir et signer une attestation de	OTH.		
consignation pour travaux sur un ouvrage en 400 V?	OUI		
Habilité B2, Pouvez-vous désigner un surveillant de sécurité électrique en BT habilité B1?  OUI			
Un chargé de travaux peut réaliser	1		
_ Une consignation complète			NON
_ La deuxième étape d'une consignation			OUI
_ Placer un cadenas supplémentaire alors que la consi	gnation est réali	sée	OUI

Habilitation B2 BR BC 4/13

Risques liés à l'induction magnétique:  - Ils apparaissent généralement dans des circuits sous tension  - Ils apparaissent généralement dans des circuits hors tension  - Ils apparaissent généralement dans des circuits proches d'autre circuit sous tension  - Ils apparaissent généralement dans des circuits très éloignés d'autres circuits sous tension  - Ils entrainent des tensions dangereuses dans des circuits hors tension  - Risque d'électrocution  - Risque de court-circuit			
Pour éviter les risques liés à l'induction électromagnétique ou au couplage capacitif, il faut réaliser  - Une mise à la terre et en court-circuit des circuits  - Une consignation est suffisante	OUI NON		
Citez un des cas entraînant le réexamen de l'habilitation en cours d'année ?	, ,		
pour des opérations d'ordre électrique, un chargé de travaux doit-il toujours être désigné ?  OUI			
Pour des travaux électriques, la même personne peut elle être « chargé de consignation » et « chargé de travaux » ? _ si OUI, quelle doit être son habitation minimale ?  OUI B2 et BC			
Que DOIT faire le chargé de travaux qui reçoit l'attestation de 1 <sup>ère</sup> étape de consignation .			
_ la lire attentivement, demander éventuellement des éclaircissements et/ou des modifications ?			
_ la dater, la signer, la compléter, en remettre le double au rédacteur ? _ se contenter de la signer « pour accord », en remettant le double au rédacteur ?  NO			
Après avoir reçu attestation de 1 <sup>ère</sup> étape de consignation d'un ouvrage BT, qu'elles sont les opérations que le chargé de travaux doit exécuter avant le début des travaux ?  Identifier l'ouvrage V.A.T et éventuellement MA Délimiter la zone de travail			
Après avoir reçu attestation de consignation pour travaux d'un ouvrage BT, qu'elles sont les opérations que le chargé de travaux doit exécuter avant le début des travaux ?  Prendre connaissance des lin installations consignées Délimiter la zone de travail			
Dans le cas de travaux non électrique après suppression du voisinage le chargé de travaux			
- doit recevoir une autorisation de travail précisant qu'il n'y a pas de présence de pièces nues et sous tension			
- doit vérifier sous sa seule responsabilité l'absence de pièces	nues et sous tension	NON	

Habilitation B2 BR BC 5/13

En cas d'interruption temporaire des travaux		
<ul> <li>Remettre l'avis d'interruption de travail au chargé de consignation</li> <li>donner aux exécutants l'ordre d'interrompre les travaux</li> <li>rassembler les exécutants au point convenu</li> <li>assurer la sécurité aux abords de la zone de travail</li> <li>interdire aux exécutants tout nouvel accès à la zone de travail</li> <li>enlever temporairement le balisage</li> <li>enlever les dispositifs de mise à la terre et en court-circuit (si nécessaire)</li> </ul>	OUI OUI OUI OUI OUI NON NON	

Si vous êtes désigné « Chargé de travaux » par votre hiérarchie, pouvez-vous accepter, à la demande de l'Exploitant sur le terrain, d'effectuer une « consignation pour travaux » ?	NON responsabilité du chargé de consignation		
Le personnel non-électricien peut-il effectuer : _ des travaux d'ordre électrique sous votre autorité ? _ des travaux non-électrique, leur surveillance, des manœuvres permises ?	NON OUI		
La zone de travail est-elle délimitée par : _ le chargé de consignation ? _ le chargé de travaux ?	NON OUI		
Qui fait baliser la zone de travail dans TOUS les plans nécessaires : _ le chargé de consignation ? _ le chargé d'intervention ? _ le chargé de travaux ?	NON OUI OUI		
Le balisage de la zone de travail doit-il être considéré comme : _ une Indication ? _ une limite à ne pas franchir ?	NON OUI sauf sur ordre du chargé de travaux		
Dans la zone de travail, un ouvrier laisse tomber un outil à extérieur du balisage, du côté des ouvrages sous tension. Que doit-il faire:			
_ franchir le balisage ? _ couper le courant et franchir le balisage ? _ venir demander des Instructions au B2?	NON NON OUI		
La mise en place et le retrait d'obstacles ou d'isolation en zone 4 prescriptions suivantes	doivent respecter les		
<ul> <li>toujours réalisés sur une installation consignée</li> <li>l'habillage de pièces nues et sous tension n'est pas considéré</li> </ul>	comme un travail sous OUI NON		
tension - Le nappage et la pose d'obstacle peuvent être réalisés par un	exécutant B1 V OUI		

Habilitation B2 BR BC 6/13

	,
Vous êtes chargé de travaux, à la fin des travaux devez-vous :	
_ vous assurez de la bonne exécution du travail ?	OUI
_ faire enlever tous les outils ?	OUI
rassembler le personnel et interdire l'accès à la zone de	OUI
travail ?	
_ enlever les balisages de la zone de travail ?	OUI
_ déposer les MALT et CC mises en place par vos soins ?	OUI
_ déposer les MALT et CC mises en place par le chargé de consignation ?	NON
remettre au chargé de consignation l'avis de fin de travail ?	OUI
_ informer le chargé d'exploitation ?	NON le chargé de consignation le fera
Pour mesurer une intensité à la pince ampéremétrique sur un	
conducteur BT, l'habilitation Bl suffit-elle ?	OUI sur instruction
Qui est responsable de la sécurité COLLECTIVE sur le	
chantier:	
_ chacune des personnes ?	NON mais toutes anomalies doit être
_ le surveillant de sécurité électrique ?	NON signalées
_ le chargé de travaux ?	OUI
_ le chargé d'exploitation ?	NON
Sur le chantier, chacun est-il responsable de sa propre sécurité ?	OUI
Chacun est-il responsable du port de ses protections	OUI
individuelles?	
En tant que chargé de travaux, devez-vous vous assurer du port	
des protections individuelles par votre personnel ?	OUI
Qui vérifie le bon état des matériels, des outillages collectifs ?	Le chargé de travaux
Quelle précaution INDISPENSABLE faut-il prendre avant	- Soit consigner le circuit sur lequel il
d'ouvrir le secondaire d'un transformateur de courant en	est raccordé
service ?	- soit effectuer un court circuit du secondaire
Dans le cas de travaux hors tension sur câble BT en	Secondane
conducteurs isolés, devez vous, en tant que chargé de travaux,	
recevoir une attestation	
_ de 1 <sup>ère</sup> étape de consignation ?	NON, pas de VAT possible
_ de consignation pour travaux ?	OUI
_ uc consignation pour travaux :	001
En BTA, est-il obligatoire de vérifier l'absence de tension au	
lieu de travail ?	OUI
neu de travair :	001
Le fonctionnement du vérificateur d'absence de tension doit-il	
être vérifié :	
_ avant la VAT ?	OUI
_ après la VAT ?	OUI

Habilitation B2 BR BC 7/13

Une mise à la terre commence par la connexion du dispositif:				
_ sur la partie électrique la plus proche'?		NON		
_ à la terre ?		OUI		
_ indifféremment ?		NON		
La mise à la terre et en court-circuit est-elle toujours obligatoire	en BT?	NON dans le	es seul c	eas
		prévus		
		,	C18 510	annexe
	1 1 .	V A7)		
Quelle précaution faut-il prendre avant d'ouvrir un circuit	_	provisoiremen		daa
principal de mise à la terre des masses ?	opérations.	nent pendant l	ia uuiee	ues
Suite à la fusion d'un fusible aM 10A, que faire:	operations.			
_ le remplacer par un fusible aM de même calibre ?	OUI			
_ rechercher la cause ?	OUI			
_ le remplacer par un fusible gl de 30A ?	NON			
Habilité BR, pour localiser la panne pouvez-vous brancher un sh	unt entre de	ux bornes d'ui		
même phase d'un circuit 690 volts ?			NO	N
	1			
Habilité BR, pouvez-vous, dans une armoire BTA, remplacer	NON			
un relais défectueux en le maintenant sous tension ? voulez-	NON		CION	
vous expliquer votre réponse:	CABLAGE	E HORS TEN	SION	
Une INTERVENTION est-elle une opération électrique:				
_ préparée à l'avance ?			NON	
non préparée à l'avance, de courte durée sur une installation ou	un équipem	ent BT?	OUI	
Pour être désigné chargé d'intervention peut-on être:				
_ mécanicien ?	NON			
_ électromécanicien ?	OUI			
L'habilitation BR recouvre-t-elle l'habilitation Bl ?	OUI			
L hadilitation BK recouvre-t-ene madilitation Br	001			
L'habilitation BR permet-elle d'intervenir en présence de tension	sur un ouvr	age BT an voi	isinage	
d'un ouvrage HT, nu accessible et sous tension ?	Sur un ouvr	ago B1 aa vo.	isinage	NON
,				
Dans le cas de travaux hors tension, le chargé de consignation				
- Est sous l'autorité du chargé d'exploitation				OUI
- Est sous l'autorité du chargé de travaux				NON
- Réalise des consignations en une étape				OUI
- Réalise la première étape des consignations en deux étapes				OUI
- Les déconsignations			OUI	
- Les mises hors tensions		OUI		
- Gère les procédures d'accès aux zones de travail				OUI
Plusieurs équipes travaillent sur une installation, est-il recommar	ndá da dásia	ner pluciours		NON
chargés de consignation?	ide de desig.	nei piusieuis		TION
onarges de consignation.				

Habilitation B2 BR BC 8/13

Plusieurs équipes travaillent sur une installation, qui assure la coordination?	
- un chargé de consignation?	NON
- un chargé de travaux?	NON
- le chargé d'exploitation?	OUI

Autorisation de travail			
	-	Elle est signée par le chargé d'exploitation ou le chef d'établissement	OUI
	-	Elle est remise au chargé de chantier ou au chargé de travaux	OUI
	-	Elle est signée par l'employeur	NON
	-	Elle est rédigée en deux exemplaires numérotés	OUI
	-	Elle est signée à la réception par le chargé de chantier ou par le chargé de travaux	OUI
	-	Elle peut être transmise de la main à la main	OUI
	-	Elle peut être télétransmise par message collationné	OUI
	-	Elle comporte les identités de l'émetteur et du récepteur	OUI
	-	Elle comporte le lieu d'exécution et ses limites	OUI
	-	Elle comporte La nature des travaux	OUI
	-	Elle comporte les habilitations requises	OUI
	-	Elle comporte l'identité de tous les exécutants	NON
	-	Elle comporte les instructions de sécurité	OUI
	-	Elle comporte la date et l'heure de la consignation, de la mise hors tension ou de la mise hors	OUI
		de portée	
	-	Elle comporte la date prévue de la fin des opérations	NON
	-	Un avis de fin de travail doit être joint	OUI
	-	Elle autorise le travail en toute sécurité par rapport aux risques électrique	OUI

Quelle est l'habilitation d'un électricien "Chargé d'interventions" ?	BR
Un habilité BR peut-il avoir des électriciens sous ses ordres	OUI
Un chargé d'intervention peut-il désigner un surveillant de sécurité électrique ?	OUI
Qui est responsable de la sécurité COLLECTIVE sur le lieu de l'intervention _ chacune des personnes ? _ le chargé d'intervention ?	NON OUI
Un chargé d'intervention peut-il effectuer en présence de tension : _ des dépannages sur installations HT ? _ des déconnexions et connexions sur un circuit à 400 volts ? _ des déconnexions et connexions sur un circuit à 690 volts ? _ des remplacements de fusibles BT ?	NON OUI, NON si la section des câble est OUI, supérieur a 6mm² OUI

Habilitation B2 BR BC 9/13

Avant d'intervenir, avec présence de tension, sur un circuit électrique deux vérifications, au moins, doivent être effectuées. Lesquelles ? - Présence en tête d'installation, d'une protection contre les surintensités - section des conducteurs intéressés soient égales ou inférieurs à 6 mm² pour les circuits de puissance et/ou 10 mm² pour les circuits de contrôle, de mesurage Quelles sont les 3 étapes d'une intervention de dépannage? - Recherche et localisation des défauts - Elimination, Réparation hors tension - Réglage et vérification du fonctionnement Un chargé d'intervention peut-il travailler seul ? si OUI, dans OUI mais il doit pouvoir être secouru quelle limite? Quel est l'équipement minimal d'un « chargé d'interventions ». \_ en protections individuelles : Coiffure non conductrice, Casque avec visiere anti UV, vêtements couvrant bras et jambes, gants isolants (2 paires), chaussures de sécurité, tapis isolant. \_ en outillage individuel : Matériels normalisés de VAT, de condamnation et de mise à la terre et en court-circuit, outils isolants, nappes isolantes et leurs pinces, appareils de mesurage normalisés Habilité BR, pouvez-vous citer, dans l'ordre, les opérations OBLIGATOIRES à effectuer pour réaliser une consignation? - Séparation de l'ouvrage des sources de tension - Condamnation en position d'ouverture des organes de séparation et signalisation - Sur le lieu de l'intervention, identification de l'ouvrage - V.A.T. immédiatement suivie de la MALT et CC dans les cas prévus Un chargé d'intervention peut-il travailler ou faire travailler dans le voisinage d'un câble HT isolé, sous tension? \_ si OUI, pourquoi ? OUI, si le câble a été reconnu en bon état par le chargé d'exploitation et qu'il n'y a pas de risque de

\_ si NON, pourquoi ?
NON, si le chargé d'exploitation a refusé.

Habilité BR, pouvez-vous consigner une partie d'installation pour votre propre compte ?

OUI

Habilitation B2 BR BC 10/13

Habilité BR, pouvez-vous consigner une partie d'installation pour un tiers « chargé de travaux » ?	NON	
Habilité BR, pouvez-vous recevoir l'attestation de consignation concernant le remplacement d'un disjoncteur 690 V ?	OUI	
En cas d'orage, faut-il arrêter les travaux dans un poste «usine ? _ si OUI, pourquoi ? _ si NON, pourquoi ?	si l'ouvrage est raccordé à un réseau aérien. si l'ouvrage est raccordé à un réseau complètement souterrain	
<ul> <li>La déconsignation comprend :</li> <li>Les déposes des mises en court-circuit, puis des mises à la tell'extrémité côté conducteur actif</li> <li>Le retrait de la condamnation de l'organe de séparation</li> <li>La fermeture de l'organe de séparation à votre initiative</li> <li>La fermeture de l'organe de séparation en accord avec le che chargé d'exploitation électrique</li> <li>La VAT</li> </ul>		OUI OUI OUI NON OUI
Habilité BC, pouvez-vous, sans être accompagné, vous approcher à 0.1 m d'un jeu de barres 400 V en service, nu et accessible ?	OUI avec les EPI	
Le chargé d'intervention BT doit toujours réalisé la VAT lors d'une consignation ?	OUI	
Habilité BC, pour une consignation pouvez-vous demander à une autre personne de réaliser les manœuvres que vous avez prévues ?	OUI à condition d'être habilité	
Habilité BC, pouvez-vous remettre à un chef de chantier maçon habilité B0V :  - une attestation de consignation pour travaux ?  - une autorisation de travail ?	NON il n'est pas électricien OUI	
Habilité BC, pouvez-vous consigner un ouvrage 5,5 kV?	NON l'habilitation HC est nécessaire	
La condamnation d'un appareil exige-t-elle une signalisation ?	OUI	
Pour des opérations électriques, une même personne peut-elle être "chargé de consignation" et "chargé de travaux" ?	OUI habilitation B2 BC	

Habilitation B2 BR BC 11/13

Vous êtes habilité "chargé de consignation". Qui doit vous		Mais dans le cas de	
désigner pour effectuer une consignation et pourquoi :		travaux par une entreprise	
- le chargé d'exploitation de l'installation où vous allez		extérieure en accord avec	
opérer?	OUI	votre employeur	
- le chef de l'établissement où vous allez opérer ?		En accord avec le chargé	
		d'exploitation quand il	
	OUI	existe.	
		Mais dans le cas de	
		travaux par une entreprise	
		extérieure en accord avec	
		votre employeur	
Plusieurs équipes travaillent sur l'installation :			
1. Est-il recommandé de désigner plusieurs chargés de	NON		
consignation ?	INOIN		
2. Qui assure la coordination :			
- un chargé de consignation ?	NON		
- un chargé de travaux ?	NON		
- le chargé d'exploitation ?	1,01,	OUI	
in things a triprotunity.		5 5 1	
Deux méthodes existent pour réaliser une consignation.	1) la consi	1) la consignation pour travaux	
Lesquelles ?	2) la consignation en deux étapes		

Lors d'une "consignation en deux étapes", citez les opérations effectuées par :

- <u>le chargé de consignation :</u>
- 1) séparation, de l'installation, de toute source de tension
- 2) condamnation en position d'ouverture des appareils de séparation (signalisation obligatoire !). Puis, remise de l'attestation de 1 étape de consignation « au chargé de travaux (ou d'interventions) » pour signature par celui-ci
  - le chargé de travaux :

D'abord il prend connaissance de l'attestation et exprime son accord en la datant et la signant, 1) identifie l'ouvrage (au besoin avec le chargé de consignation) pour reconnaître les limites de la consignation

2) effectue la V.A.T. et fait poser immédiatement les MALT et CCt prévus

Par quels moyens peut-on transmettre une attestation de		
consignation:		
- de la main à la main ?	OUI	
- par téléphone, sans message particulier ?	NON	
- par message collationné ?	OUI	
- par télécopie aller-retour avec échange de n°?	OUI	

Habilitation B2 BR BC 12/13

Dans une "consignation pour travaux", citer les opérations à effectuer par : - le chargé de consignation, 1) séparation de l'ouvrage des sources de tension 2) condamnation en position d'ouverture et signalisation 3) identification de l'ouvrage 4) vérification d'absence de tension immédiatement suivie de la mise à la terre et en court-circuit Puis remet l'attestation de consignation au "B2" avec définition des limites des installations consignées. - le chargé de travaux. Réception de l'attestation de consignation avec prise de connaissance des limites des installations consignées, puis signature de cette attestation. Pour toutes opérations sur des installations BT mises hors tension, est-il obligatoire de vérifier l'absence de tension ? OUI La mise en court-circuit et à la terre protège : - des risques d'induction ? OUI - des retours de tension intempestifs (groupe électrogène, **OUI** moteur avec charge entraînante)? Où doit-on effectuer la VAT, la mise à la terre et en courtcircuit sur une installation BT: - aussi près que possible du lieu de travail ? OUI - sur tous les conducteurs actifs y compris le neutre ? OUI Sur un câble isolé, les mises à la terre et en court-circuit (MALT et CCt) sont posées : - de part et d'autres du lieu de la zone de travail ? **NON** - aux points de séparation de l'ouvrage sur lequel l'opération **OUI** est effectuée ? - au plus près de la zone de travail ? **OUI** Faut-il impérativement mettre en place les MALT et CCt : - sur un long câble BT? **OUI** - sur une installation avec risque de ré alimentation BT ? OUI

Devise des électriciens : la vie ne tient qu'a un fil.

OUI

**NON** 

**NON** 

OUI

OUI

- sur une installation avec risque de tension induite ?

- remet en service dès qu'il juge les opérations terminées ?

- remet en service quand le chargé de travaux lui dit avoir

- attend de recevoir l'avis de fin d'opération daté et signé ?

- avertir le chargé d'exploitation pour remise en service ?

À la fin des opérations, le chargé de consignation :

terminé

Habilitation B2 BR BC 13/13